



BILAN ANNUEL 2021

Habitat Inclusif TSA

Projet pluriel pour des choix résidentiels
diversifiés



16 mars 2022

L'année 2021, une année clé pour le développement du projet 3

1. La structuration d'un dispositif d'habitats pluriels..... 3

- L'appui des politiques publiques 3
- Une perspective vers trois projets distincts 4

2. L'Habitat regroupé « Le petit Bruges » 4

- La signature des conventions cadre pour le projet Petit Bruges 4
- Un chantier qui débute 5

3. Pendant ce temps-là, la vie dans *l'Appart s'épanouit*... 5

- Une fréquentation globalement en hausse mais variable 6
- Les nouveautés de l'année 2021 8

Le Projet de Vie Sociale et Partagée..... 8

La mise en place de réunions du collectif 8

La cagnotte solidaire 9

La Charte..... 9

- Une organisation pensée pour favoriser le plaisir à être ensemble 9

Des outils en constante évolution..... 9

Des temps particulièrement investis..... 10

4. L'habitat inclusif une inscription territoriale..... 11

- Le travail partenarial autour du jeune..... 11
- Le travail partenarial autour du projet..... 12

Perspectives 2022, la dernière brique d'un dispositif pluriel coordonné..... 13

L'année 2021, une année clé pour le développement du projet

Initié dès 2019, l'année 2021 a permis la structuration de projet et la mise en perspective d'un dispositif coordonné comprenant trois projets distincts offrant chacun un format de réponse aux souhaits d'habitat de jeunes adultes avec autisme.

Tourné vers la cité et l'accès au droit commun pour tous, l'habitat inclusif déployé par l'Ari vise à soutenir l'autodétermination des personnes dans leurs choix de mode de vie.

Au départ réservé à huit jeunes dans un projet d'habitat regroupé initié avec l'association Autisme Bordeaux Gironde 2017(ABG 2017), l'habitat inclusif soutient l'élargissement des possibles pour 30 adultes.

Convaincu qu'habiter un Chez-soi est le point de départ d'une inclusion sociale, l'ARI, sous l'impulsion de l'évolution des politiques publiques, et notamment avec le déploiement de l'Aide à la Vie Partagée, propose une réponse plurielle à des choix singuliers.

En 2021, la participation au COPIL du Dr Amestoy, médecin coordinateur du CRA Nouvelle Aquitaine, a confirmé l'intérêt de ce dispositif *panaché* qui s'étoffera progressivement, au gré des partenariats nécessaires à la réalisation des choix entre les différents modes de vie.

1. La structuration d'un dispositif d'habitats pluriels

✚ L'appui des politiques publiques

Le Conseil Départemental de la Gironde, labellisé « Territoire 100 % inclusif », est devenu un des départements pionniers signataires de l'Aide à la Vie Partagée (AVP).

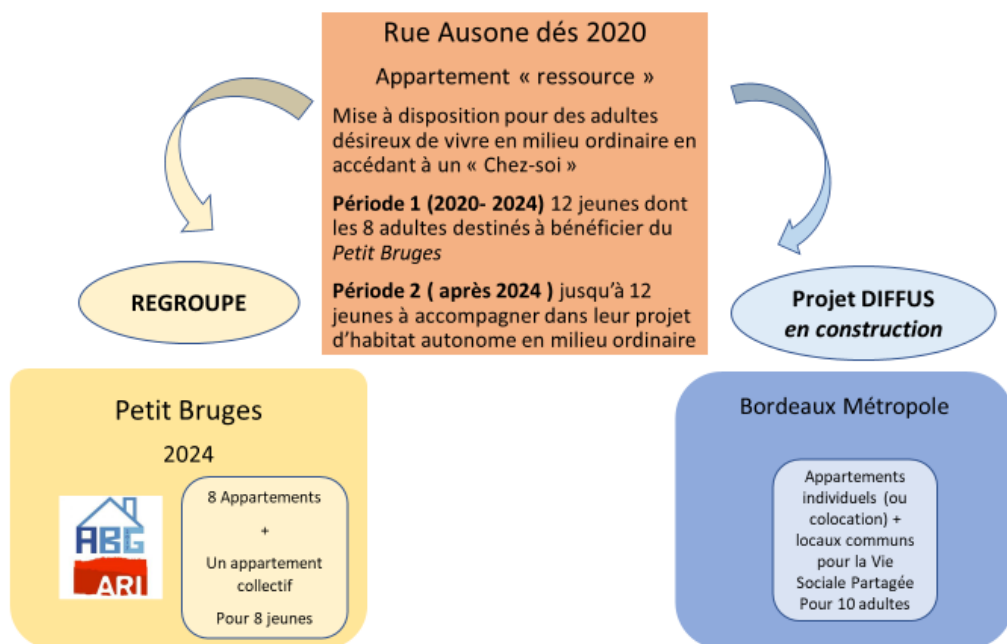
La visite de la CNSA, de l'ARS, et du Président de Conseil Départemental, en mai, a permis de valider la pertinence de l'appartement de la rue Ausone.

Bien plus qu'une « salle d'attente » pour le petit Bruges, l'appartement de la rue Ausone s'est formalisé sous le regard approbateur de Denis Piveteau, soulignant l'intérêt de préparer un souhait de logement inclusif.

Loin de s'imposer comme une évidence, comme pour tout un chacun, faire le choix d'une vie partagée est un engagement qui se déploie dans le temps. Ce logement partagé mis à disposition de 12 jeunes pour constituer un collectif remplit cette fonction.



✚ Une perspective vers trois projets distincts



2. L'Habitat regroupé « Petit Bruges »

✚ La signature des Conventions-cadres pour le Projet « Petit Bruges »

Projet d'habitat regroupé, mené en partenariat avec une association de parents, ABG 2017, la livraison du projet immobilier est prévu pour le 1^{er} semestre 2024. Huit logements individuels, de type T1, seront mis à disposition par Mesolia, pour huit jeunes avec autisme, ainsi qu'un T3 qui sera utilisé par le collectif comme lieu de convivialité.

Pour sécuriser ce projet, deux Conventions ont été signées en 2021 :

- la première arrimant la collaboration entre l'ARI et ABG pour cet habitat « Le Petit Bruges » ;
- la seconde, tripartite, définit le rôle et l'engagement des trois partenaires sur lesquels repose ce projet : Mesolia, ABG et ARI.

Le choix de l'Inter-Médiation Locative (IML), agrément dont l'ARI est déjà titulaire, permettra de sous-louer des appartements en garantissant leur pérennité au sein du dispositif, indépendamment des mouvements éventuels de locataires.

✚ Un chantier qui débute

Les jeunes sont allés sur le lieu de construction pour commencer à se rendre compte de l'endroit où ils allaient vivre en 2024.

Des émotions différentes ont pu se lire sur leurs visages : à la fois de la stupéfaction, devant l'étendue des travaux, mais aussi de l'engouement comme le montrent ces photos.

5



3. Pendant ce temps-là, la vie dans l'Appart s'épanouit...

Fonctionnant comme une colocation partagée, l'appartement de la rue Ausone, devenu officiellement un « appartement ressource » est un lieu investi, en 2021, par 10 jeunes. Parmi eux, cet appartement accueille toujours neuf jeunes dont les familles adhèrent à ABG, et qui sont en attente de la livraison des logements du « Petit Bruges ».

Ainsi, format hybride jusqu'en 2024, comme défini depuis le dernier COPIL de septembre 2021, il peut également accueillir d'autres jeunes adultes désireux de construire, par l'expérience, leur projet de logement. Il est un lieu d'appui à la construction par

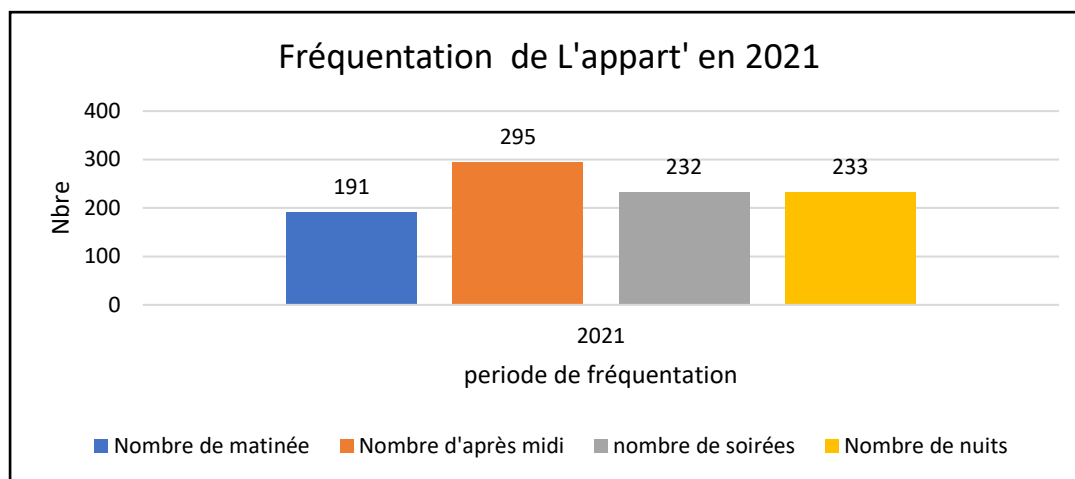
l'expérimentation du logement et du vivre ensemble. *L'appart'*, comme ils aiment à l'appeler, favorise la création d'une vie sociale

Outil d'autodétermination, ce lieu a pour but d'aider le jeune dans le cheminement et la réflexion de son projet de logement et d'y expérimenter son autonomie. Cet appartement permet aux jeunes avec autisme d'avancer pas à pas, en sécurité, vers leur futur « Chez-soi ».

C'est aussi une expérience riche et valorisante qui peut donner confiance à chaque jeune, par le biais de l'entraide et l'apprentissage du « vivre en collectif » ; ils y trouvent l'occasion de construire et de développer leur place de citoyen, sous l'œil attentif de l'animateur.

🚦 Une fréquentation globalement en hausse, mais variable

L'appart' est ouvert toute l'année, en présence ou non de l'animateur. Chaque jeune possède son jeu de clé et peut donc aller et venir en toute autonomie.

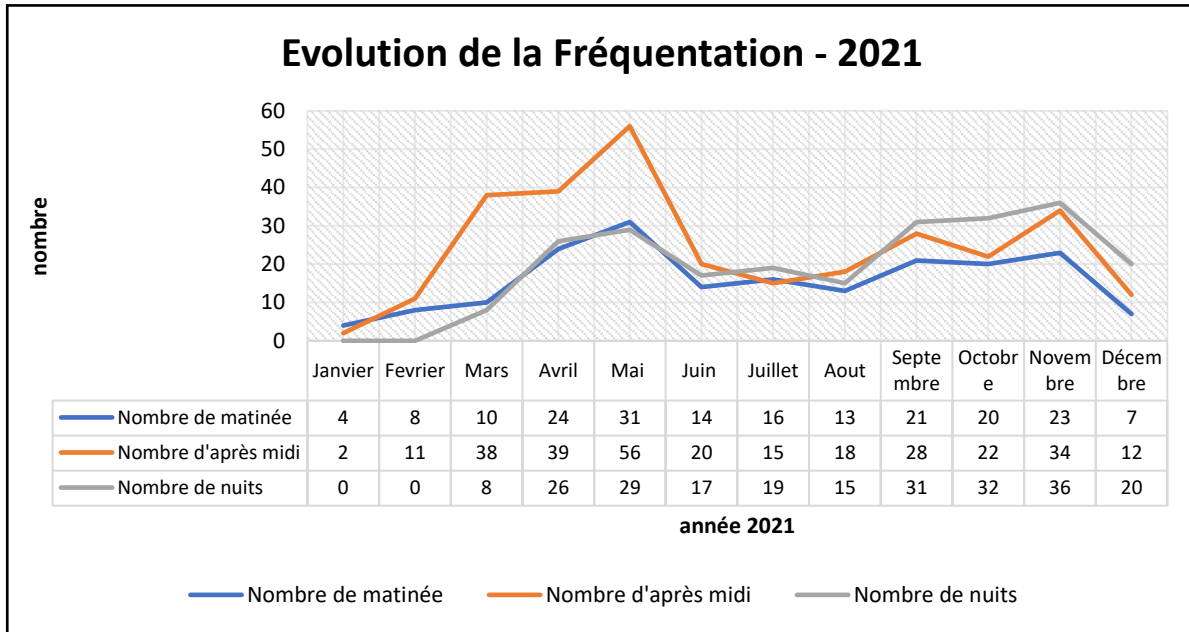


L'appartement Ressource est majoritairement occupé les après-midis et soirées... qui se prolongent quasi-systématiquement par la nuit.

Huit jeunes sur 10 ont déjà dormi une fois à l'appartement ; six y dorment régulièrement. Sur la totalité des 232 nuits, quelques-unes ont commencé, en 2021, à se dérouler le week-end (14).

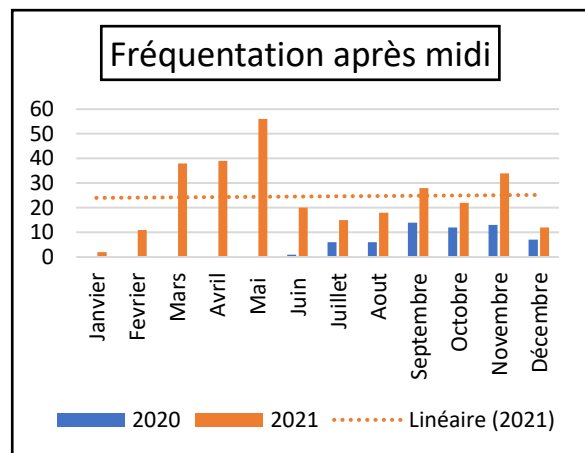
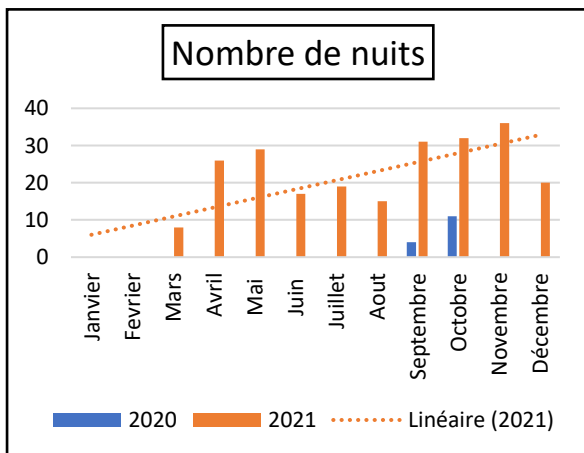
Parmi les 10 jeunes, deux jeunes viennent deux nuits consécutives, et un vient deux nuits dans la semaine, mais non-consécutives.

La répartition sur l'année est assez variable, en raison de plusieurs facteurs. Les contraintes sanitaires ont stoppé les nuits en janvier et février. Les périodes estivales et la période de Noël sont des moments de moindre fréquentation, à la fois en raison d'un retour en famille plus propice, mais aussi en raison de l'absence de l'animateur pour congés.



Nous constatons que l'année 2021 marque le temps de l'appropriation de *L'appart'* par les jeunes. En comparaison de 2020, marqué par le COVID et le début du projet, la fréquentation est en hausse.

Le nombre de nuits suit une tendance ascendante, tandis que les après-midis sont plus stables, mais tendraient plutôt à diminuer. En effet, les jeunes, en parallèle de leur projet de logement, avancent également sur leur projet professionnel (service civique, accès à un emploi, stage, etc.).



Avec une moyenne de 23 utilisations pour la nuit, le maximum, pour un mois, est de 36 nuits, sachant que l'appartement peut accueillir jusqu'à trois adultes par nuit. Cinq mois de l'année ont un nombre de nuits supérieurs à cette moyenne.

Avec une moyenne de 24 personnes présentes les après-midis mensuellement, cinq mois sont également supérieurs à cette moyenne.

Les nouveautés de l'année 2021

Le Projet de Vie Sociale et Partagée

Le cœur d'un projet « Habitat Inclusif » repose sur l'élaboration d'un projet de vie sociale et partagée, réfléchi par les jeunes et soutenu par l'animateur dans sa structuration et sa rédaction. Ce projet de vie collectif est le fil conducteur entre les jeunes et l'animateur, qui en est le garant.

Plusieurs temps de regroupement ont eu lieu en début d'année 2021 pour écrire ce support. Réunis par petits groupes de travail autour de quatre thématiques (la sécurité, le vivre-ensemble, la vie quotidienne et les loisirs), chaque jeune a pu y exprimer ses besoins, ses envies et ses attentes.

Désormais document de référence pour le collectif, il est consulté et revisité chaque fois que nécessaire.

La mise en place de réunions du collectif

Une fois par mois, les jeunes se donnent rendez-vous à l'*Appart'* pour la réunion du collectif jeunes. En amont, l'animateur rédige un ordre du jour en tenant compte des idées et remarques que les jeunes ont pu soulever lors d'un temps de jeu, de repas, individuel ou collectif. De juin à décembre, six réunions ont eu lieu.

Construits sur des fondements démocratiques, ces temps de réunion permettent de faire le point sur l'avancée du projet de vie sociale et partagée, sa pertinence et sa mise en œuvre, mais aussi de discuter des idées émergentes autour des quatre thématiques (par exemple : le projet citoyenneté qui débutera en février 2022, ou encore la venue d'une intervenante pour la création d'un jeu de société autour des règles de l'*appart'* et l'*autodétermination*, en janvier 2022)

Ces temps réguliers servent aussi à la mise en place des activités du mercredi. Les jeunes réfléchissent à ce qu'ils aimeraient faire durant la journée ; un vote à la majorité approuve les activités choisies. A noter que, pour chaque mois de l'année, un jeune se désigne pour organiser une activité dans sa totalité. Il peut demander de l'aide à ses pairs ou à l'animateur comme par exemple l'organisation de son anniversaire.

Ils peuvent aussi servir de temps de régulation dans la gestion des conflits. L'animateur joue le rôle de médiateur. Les jeunes peuvent échanger autour d'une situation litigieuse.

Enfin, l'animateur, lors de cette instance, peut reprendre, sous forme de *scenario* sociaux, un évènement ou un fait ayant mis en difficulté un jeune, le but est que le collectif trouve des solutions améliorant son quotidien.

Ces moments, auxquels chaque jeune adulte est invité à participer, permettent aussi de faire le point sur le fonctionnement de la cagnotte solidaire (petite comptabilité, recettes, dépenses).

La cagnotte solidaire

Tous les mois, les jeunes participent, à hauteur de cinq euros, pour alimenter la caisse appelée « cagnotte solidaire ». Sous la responsabilité collective, la comptabilité est réalisée une fois par mois.

Cette caisse a pour but de disposer d'une somme d'argent pour le mois. Les jeunes doivent utiliser cet argent pour subvenir aux besoins de première nécessité, utilisés par et pour le collectif notamment en matière domestique (produits d'entretien et autres).

Une feuille d'émargement est mise à disposition des jeunes pour y noter leur participation. Cette feuille est aussi utilisée pour faire les comptes à la fin du mois.

La Charte

L'élaboration d'une Charte de l'appartement « Ressource » vient en expliciter les valeurs et principes. Elle développe également les principales missions de l'animateur et les divers engagements du jeune en lien avec le PVSP.

Tous les jeunes de l'appartement ressource doivent en prendre connaissance. Une signature est demandée pour manifester leur approbation, en guise de contrat d'engagement au projet.

Fondé sur le libre choix, l'appart' est un outil qui responsabilise les jeunes adultes. Cette Charte y participe et les rend acteurs du projet.

Une organisation pensée pour favoriser le plaisir à être ensemble

Des outils en constante évolution

Afin de favoriser la motivation des jeunes, et de rendre plus prévisible leur semaine, nous avons proposé de convenir d'un temps « fixe » minimal. Ce choix s'est traduit par l'élaboration d'un *planning*, à partir duquel le lien avec l'animateur est garanti. La grande majorité des jeunes ont mis en place des créneaux de nuit.

Cette organisation est très respectée par les jeunes. En outre, elle permet un tissage, puis le maintien, du lien entre les jeunes, sur le temps des nuits, par exemple.

Cependant, après analyse, le fait de mettre en place ces créneaux fixes a aussi entraîné un « arrêt » des venues plus spontanées. De ce fait, certains jeunes ne se croisent plus en dehors du temps de réunion collective.

La seconde étape a consisté à impulser des activités partagées, grâce à l'élaboration d'un « catalogue à idées ». Utilisé dans ses débuts par les jeunes, permettant de mieux visualiser les possibles, ce support n'a pas permis aux jeunes de se projeter sur le long terme. Le format ne convenait pas.

Les jeunes ont préféré, avec la mise en place des réunions collectives, énumérer sur un *paper board* leurs idées, et les organiser sur les mercredis de chaque mois.

Mises en place à partir de juin 2021, le nombre d'activités collectives, de juin à décembre 2021, grimpe à 24. Ces temps d'animation s'articulent sous différentes formes, comme des dîners à thème, des soirées d'anniversaire, mais aussi bon nombre d'activités du mercredi après-midi.

Des temps particulièrement investis

Les activités sont des moments forts appréciés par les jeunes.

Cette année, les jeunes sont allés au *bowling*, ont fait de nombreux ateliers « pâtisserie », suivis d'un goûter partagé.

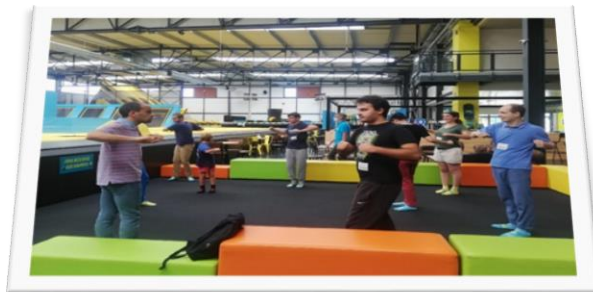
Les activités culinaires, en individuel ou en collectif, sont plébiscitées par les jeunes. Valoriser leurs compétences, en acquérir de nouvelles, cuisiner ensemble est vraiment motivant !



Les cuisiniers concoctent de belles assiettes, autour desquelles le plaisir de partager un repas prend tout son sens !



L'activité de l'année, qui a fait l'unanimité, est celle du Trampoline Park ! Moment fort en sensations, il a été apprécié d'un point de vue sensoriel par les jeunes avec TSA.



11



Davantage à l'initiative des jeunes, sur des temps du soir ou d'après-midi, les jeunes de l'appart commencent, souvent en l'absence de l'animateur, à passer du bon temps ensemble.



Le visionnage d'une série, d'un film, mais aussi des temps de jeu de société ou des jeux vidéo sont autant d'occasions de partager ses centres d'intérêt, voire de tisser des liens d'amitié. L'appart' permet d'accéder à une meilleure gestion du temps libre.

4. L'habitat inclusif, une inscription territoriale

✚ Le travail partenarial autour du jeune

Huit jeunes bénéficient d'un accompagnement médico-social assuré par un service implanté sur le territoire de la Gironde. Régulièrement des temps de coordination sont mis en place entre l'animateur et les référents des différents dispositifs tels que les SAMSAH, SESSAD Pro, etc. Ces partenaires sont identiques à ceux de 2020.

Avec ces acteurs du secteur médico-social, des échanges se mettent en place sous différentes formes : téléphonique, visio ou rendez-vous en face-à-face. Le jeune a la possibilité d'être présent lors de ces temps. Le but est de maintenir un lien sur l'évolution du jeune en matière d'autonomie domiciliaire et de vie professionnelle. L'animateur peut

être aussi présent lors des synthèses de projet, mais seulement si celui-ci est préalablement invité par le jeune.

Par ailleurs, le CACIS, centre médico-social atypique spécialisé sur les questions de sexualité entendue dans toutes ses dimensions, est devenu un acteur ressource pour certains jeunes adultes. Implanté au cœur du quartier du Grand Parc, après la mise en relation au départ par le biais de l'animateur, deux jeunes, à titre individuel, y bénéficient d'un accompagnement personnalisé.

Contrairement aux années passées, les jeunes ont peu fréquenté le GEM Tertio. Pour la plupart, le fait de venir à L'appart' fait stopper leur participation aux activités proposées par Tertio. Certains évoquent un manque de temps, d'autres trouvent, à travers les activités collectives, le lien social qu'ils recherchaient en fréquentant le GEM. Cependant, des activités communes ont pu être mises en place sur l'été, regroupant à la fois les jeunes de l'habitat inclusif et des membres du GEM. De ce fait, les jeunes peuvent encore diversifier leurs expériences sociales.

Le travail partenarial autour du projet

Deux COPIL se sont déroulés en présence des partenaires d'origine, ABG et Mesolia. En 2021, nous avons sollicité le Centre Ressource Autisme afin que cet acteur participe pleinement au suivi du projet. Le Dr Amestoy est venue en septembre dernier. Elle a désigné ensuite, au sein du CRA, un interlocuteur, en l'occurrence Aurélia ZIBERI, éducatrice spécialisée, qui représentera le CRA à cette instance, mais qui pourra également être sollicitée, selon les besoins, sur le terrain. Une première rencontre, prévue initialement en décembre 2021, est reportée début 2022.

En outre, l'animateur et la Directrice Autisme de l'ARI participent, une fois par trimestre, aux réunions de Réseau Adultes, organisées par le CRA. Ils se tiennent ainsi informés de l'actualité du territoire.

Autour du projet d'habitat regroupé « Le Petit Bruges », comme spécifié dans la Convention ABG/ARI, des temps d'échanges ont été mis en place entre l'animateur et deux représentants du collectif ABG, au nombre de deux par an. Le but est de faire remonter, lors de ces échanges, les points positifs et négatifs, bilans, évolutions et problèmes rencontrés dans l'accueil des jeunes d'ABG.

Des points réguliers sont réalisés, au minimum une fois par mois entre l'animateur et la Directrice Autisme de l'ARI. Ces temps de travail permettent d'apporter un appui aux pratiques professionnelles, mais aussi de poursuivre le développement du projet Habitat Inclusif TSA, et d'ajuster les outils et les stratégies.

Une fois par trimestre, le Centre Ressource Habitat, qui a pour objet de favoriser, faciliter et sécuriser le projet d'accès à des logements en milieu ordinaire pour des personnes en situation de handicap, organise des rencontres inter-associatives. L'ARI participe à ces temps d'échanges et de partage d'informations. Devenu cette année un des membres de la Conférence des financeurs, il est un appui et un intermédiaire majeurs avec le Département.

L'animateur et la Directrice Autisme ont participé à une journée de conférence qui s'est déroulée à Bordeaux, en décembre 2021. Elle était proposée par le réseau de l'Habitat Partagé et Accompagné (réseau HAPA), dont la mission est de faire coopérer l'ensemble de

ses acteurs pour permettre le développement de cet axe majeur d'une politique inclusive. Une adhésion à ce réseau, en 2022, est à envisager.

Par le biais du réseau professionnel mais aussi des réseaux sociaux, l'ARI est sollicitée par différentes associations au niveau régional et national.

Structures	Information sur Le Projet	Prise de contact pour un jeune
ADAPEI 40	X	2
DALIAA (42)	X	
APAJH 81	X	
APF 18	X	
MISSION LOCALE 40	X	1
CCAS 24	X	
EDUCATEUR LIBERAL (40)	X	
ADAPEI 33	X	1
ADAPEI 23	X	
APAJH 33	X	
AFG AUTISME (75)	X	1
ENSEMBLE AUTREMENT (59)	X	
TRISOMIE 21 (33)	X	
AFTC 33	X	

Des familles ou des adultes sollicitent aussi l'animateur ou la Directrice Autisme ; en fonction de la nature des demandes, l'un ou l'autre répond. Nombreux, leur traitement suppose une bonne connaissance des réponses du territoire et de ses ressources.

Perspectives 2022, la dernière brique d'un dispositif pluriel coordonné

Les deux premiers piliers du dispositif ont donc des fondations. L'année 2022 sera axée sur le développement du troisième projet : la perspective d'un habitat inclusif diffus, « interconnecté », autour d'un projet de vie sociale partagée. En effet, vivre entouré d'un voisinage « ordinaire », affirmer une indépendance plus forte tout en bénéficiant de la pair-aidance et de l'entraide que constitue un habitat inclusif pour éviter le sentiment de solitude, figurent parmi les attentes de certains jeunes avec autisme.

Convaincue que ces attentes nécessitent une autre forme de réponse, l'ARI poursuivra donc son engagement en relevant, là encore, le défi de co-construction avec des partenaires pluriels. La stratégie de développement repose, en premier lieu, sur un diagnostic affiné des besoins. La mobilisation directe des adultes avec autisme, dès cette phase, sera recherchée en 2022.

Si l'année 2021 a permis de mettre en perspective le projet, le travail est à poursuivre et à coconstruire. L'articulation avec des Services d'Aide à Domicile ou des Services d'Accompagnement à la Vie Sociale, qui ne sont pas encore des acteurs présents, est à

imaginer. A compter d'octobre 2022, et pour une durée d'un an, l'animateur suivra une formation de coordinateur médico-social par le biais d'*Initiative Formation*, à Bourg-la-Reine (92). Cette formation a pour but pour la conduite de projets innovants dans les services territoriaux, sociaux ou médico-sociaux.

L'animateur actuel, ayant participé au cheminement et à la mise en place des différents projets, pourra y acquérir des compétences de cadre intermédiaire pour devenir, à terme, le coordinateur du Dispositif Habitat Inclusif TSA, regroupant les trois formats de réponse. (Regroupé, ressource et diffus), et ce toujours sous la responsabilité de la Directrice Autisme et Projets Inclusifs de l'ARI.

Rendez-vous l'année prochaine !!

